



DECLARATION LIMINAIRE CHS/CT DU 1^{ER} OCTOBRE 2013

Monsieur le président,

Ce CHS/CT aura pour vocation aujourd'hui le bien être de vos agents, effectivement si l'on prend l'exemple du site de Verneuil sur Avre qui est laissé à l'abandon depuis maintenant de longues années voire une bonne décennie. La CGT Finances Publiques 27 souhaite qu'à la sortie de cette réunion des travaux d'amélioration soient actés. Nous ne souhaitons plus entendre le discours qui nous promet monts et merveilles, même si un projet immobilier doit voir le jour, ce ne sera pas avant quelques années. Il ne faut pas que vos agents de Verneuil Sur Avre soient les oubliés de notre administration et de notre département.

Concernant les fiches de signalement, la CGT souhaiterait avoir le point de vue de notre direction sur les suites à donner ? En effet, si elles sont simplement faites pour que l'on en discute lors d'une réunion, l'intérêt est limité. Ce que nous souhaitons c'est qu'il y ait un vrai suivi, avec procédure d'alerte auprès des services concernés, soit la gendarmerie en cas de menaces avérées ou des services sociaux.....

C'est à vous monsieur le président que revient cette responsabilité, ces personnes fragilisées doivent être protégées aussi d'elle-même.

Peut être faudrait il installer un suivi pour les personnes victimes d'agression ?

S'agissant de la campagne DUERP/PAP 2013-2014, la CGT souhaite que les chefs de services reconnaissent l'intérêt d'un tel outil et qu'ils s'impliquent davantage dans sa réalisation. Leur formation sera l'atout majeur de la bonne mise à jour de cet outil, qui rappelons le n'est pas figé, il peut être complété face à de nouveaux risques ce qui n'a pas été le cas semble t'il l'année écoulée.

Qu'en est-il monsieur le président des négociations avec le directeur de la poste concernant les dépôts d'espèces dans leurs agences ? Les agents peuvent t il enfin déposer des espèces dans les bureaux de postes sans craindre une agression, ayant déjà parcouru un trajet nullement sécurisé pour si rendre.

Monsieur le président, qu'en est il des points de consultations médicaux ? Avez-vous reçu une réponse du bureau DRH3B ?

La CGT restera vigilante sur le suivi des différentes actions actées en CHS.